



Les Voisins De Panier

Panier de légumes et légumineuses

AMAP association de maintien de l'agriculture paysanne

ORDONNANCE VERTE

CONTRAT D'ENGAGEMENT

L'association a pour but de maintenir les fermes de proximité, pratiquant une agriculture paysanne et durable, en fournissant des légumes et légumineuses de qualité, de saison, variés, écologiquement sains et socialement équitables. Les consommateurs préfinancent une partie des productions et acceptent les aléas auxquels celles-ci sont soumises (et donc l'éventuel report de certaines distributions). En s'engageant par la signature de ce contrat, producteurs et consommateurs dépassent le simple rapport commercial : ils deviennent partenaires. L'AMAP permet à ses adhérents de retrouver des liens avec la terre et de participer à des ateliers pédagogiques sur les fermes des producteurs engagés.

LES CONTRACTANTS / PARTENAIRES

Les Producteurs

GAEC Le Grand Jardin

Haezebrouck Nicolas
& Guellier Camille
1394, route de la Roussière
49770 La Membrolle sur Long.
☎ : 06 33 06 85 80
✉ : nicolas@grandjardin.bio

& Ferme Grains des Loges

François BOISSINOT
Ferme Grains des Loges
49220 Le Lion d'Angers
☎ : 06 42 80 92 16
✉ : contact@grainsdesloges.fr

Les Amapiens

NOM : _____

NOM : _____

☎ : ____ / ____ / ____ / ____

☎ : ____ / ____ / ____ / ____

✉ : _____ @ _____

✉ : _____ @ _____

TERME DU CONTRAT

Le présent contrat est établi selon les données ci-dessous (cochez le contrat choisi) :

| Panier | Prix unitaire* | Prise en charge (Angers Loire Métropole et Agence Régionale de Santé) | Contrat ordonnance verte | 20 paniers |
|----------|----------------|---|--------------------------|------------|
| Le petit | 13€ 50 | 135 € | <input type="radio"/> | 135 € |
| Le moyen | 18€ 50 | | <input type="radio"/> | 235 € |
| Le grand | 24€ 50 | | <input type="radio"/> | 355 € |

Dans le principe des AMAP, cette somme sera remise au référent AMAP au moment de l'engagement sous la forme d'un ou plusieurs chèques : 1, 2 ou maximum 5 pour le contrat. Le(s) chèque(s) est(sont) libellé(s) à l'ordre du **GAEC Le Grand Jardin**.

Ces distributions sont programmées tous les Jeudis de 18h à 19h15 au local. Elles ont lieu toutes les semaines de l'année sans interruption sauf la semaine de l'ascension 2025.

Pour un démarrage en cours d'année précisez la date de début du contrat.

.. / .. / 2025

| + contrat légumineuses | Prix | Prise en charge (Angers Loire Métropole et Agence Régionale de Santé) | Reste à charge |
|--|------|---|----------------|
| Distribution 1 Haricot rouge, lentilles vertes et corail | 16 € | 8 € | 8 € |
| Distri 2 lentilles, pois chiche, pois cassés | | | |

Dans le principe des AMAP, cette somme sera remise au référent AMAP au moment de l'engagement sous la forme d'un chèque libellé à l'ordre du **Ferme du Grain des Loges**. Ces distributions auront lieu les 20 mars, 19 juin et/ou 25 septembre.

Une résiliation anticipée du contractant reste possible sous certaines conditions. Dès lors, le remboursement des mensualités restantes sera étudié par les représentants de l'association. **Préavis au moins de 15 jours.**

SIGNATURES, précédées de la date et de la mention « Lu et approuvé »

Le producteur Fait le : __/__/__

les amapiens :

CONTACTS : les référents consommateurs en charge actuellement de la relation avec le producteur

| | | | | |
|-----------------------------------|-------------------|--------------|----------------|--|
| Jean-Pierre Huet – légumes | 3 rue Lamartine | La Membrolle | 06 47 94 99 59 | inpierrehuet@gmail.com |
| Yves Bouchet - légumes | 1 rue de l'Eglise | Pruillé | 06 83 38 78 45 | yves.bouchet5@orange.fr |
| Christian Pottier - légumineuses | | La Meignanne | 06 31 56 87 57 | laquesse.pottier@gmail.com |
| Françoise Liautaud – légumineuses | | Pruillé | 06 66 70 07 22 | f.liautaud@wanadoo.fr |